



Votre dossier de candidature comme futur locataire de la Maison St-Pierre



Toutes les réponses à
vos questions par ici





Occupation automne 2026

Phase 1 du projet
&
Modalités locatives

La Maison St-Pierre en quelques mots

Le porteur du projet : [Centre St-Pierre](#) (CSP). Là où on fabrique du sens!

Fondé en 1973, le CSP est le plus grand centre de formation et d'intervention sociale au Québec. Il compte cinq services pour répondre aux besoins des personnes et des groupes communautaires dans deux bâtiments qui totalisent près de 80 000 pieds carrés dans le Centre-Sud et le Village gai, à Montréal. Reconnu par le ministère de l'Éducation comme un organisme communautaire de formation et porté par des valeurs de justice sociale, il opère comme une entreprise d'économie sociale, compte 35 employé-es, un chiffre d'affaires de 3 M\$ annuellement et s'autofinance à 85 %. Il intervient auprès de 1500 organisations par année à travers ses services. 100 000 personnes franchissent ses portes annuellement.

En août 2022, le CSP lance son projet de développement du [Carrefour St-Pierre](#). Avec ce projet, le CSP joue son rôle d'acteur de changement social, double sa superficie, développe une nouvelle offre de service structurante pour répondre à des besoins sociaux. Il s'agit d'un investissement majeur en infrastructure dans un quartier qui a besoin de revitalisation, qui s'inscrit dans les stratégies de développement économique et social du Centre-ville de Montréal et du Quartier latin.

Le projet consiste à répondre aux besoins sociaux, des organismes communautaires qui peinent à se loger de manière abordable pour agir et desservir les personnes marginalisées de manière universelle : problématique dans l'ombre du logement social. Un projet phare pour le Québec et la métropole.

La Maison St-Pierre (MSP) (re) devient un édifice au service de la communauté. Il sera le premier bâtiment patrimonial au Québec classé au ministère de la Culture et des Communications qui deviendra communautaire, vert (transition énergétique), inclusif et accessible universellement, et ce, dans un quartier en profonde transformation – le Village, quartier du Centre-Sud.

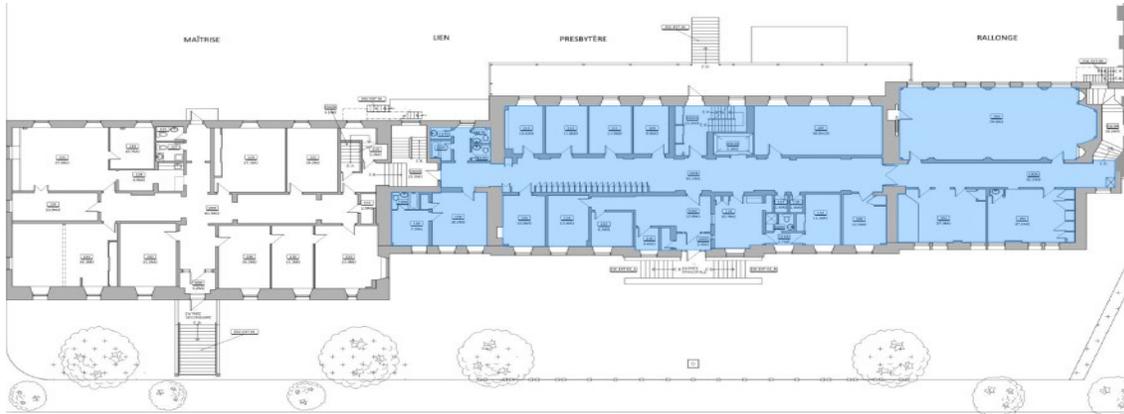
Un minimum de 15 groupes communautaires et entreprises d'économie sociale y seront locataires, ce qui en fera le plus grand carrefour communautaire au Québec. Il est visé que les baux soient de longue durée, soit de cinq ans et plus.

La cuisine de 2000 pi² sera opérée par une entreprise d'économie sociale pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire et offrir divers services alimentaires aux organismes et à la communauté.

Outre la mutualisation et une vie collaborative active, le modèle d'affaires prévu favorisera l'accompagnement des futurs locataires et le soutien dans leur développement organisationnel, la collaboration entre les différentes organisations, l'échange des bonnes pratiques et la création d'un incubateur socio-économique, écologique, pérenne, innovant et créatif. Des ponts seront créés, en lien avec les expertises et activités déjà existantes au CSP.

La phase 1 du projet du Carrefour St-Pierre

À l'automne 2026, la Maison St-Pierre ouvrira ses portes à une première vague de locataires pour la location des locaux du RDC du presbytère et de la rallonge (partie en bleu).



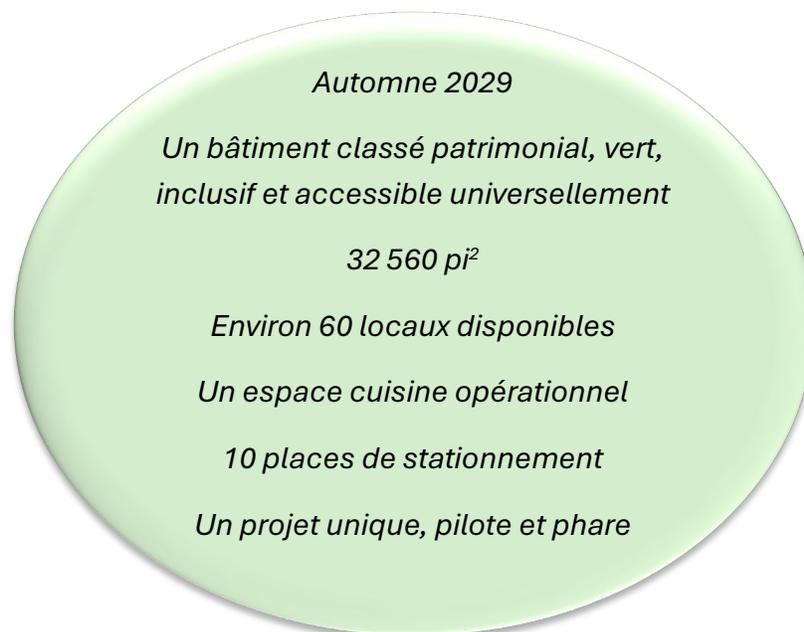
- +/- 574 m2 de surface locative (environ 19 % de la surface totale) dans un bâtiment classé patrimonial d'exception
- Une dizaine de locaux fermés variant de 75 pi² à 290 pi²
- Des toilettes accessibles universellement
- Une salle collaborative et partagée d'une superficie de 850 pi² qui peut aussi servir de salle de rencontre sur réservation.
- Un espace cuisinette collectif pour se retrouver, discuter, partager, écouter, célébrer...
- Un espace accueil
- Une chapelle, comme espace d'exception de silence, de rencontre et d'activités spécifiques
- Une proximité des services du CSP
- Bail de 5 à 10 ans
- 5 places de stationnement extérieur
- À 300 m de la station de métro Beaudry, au cœur du Village et du Centre-Sud



Les phases 2 et 3 du projet du Carrefour St -Pierre et leurs impacts

- La date envisagée pour débiter les travaux de la phase 2 est au printemps 2027 pour se terminer à l'été 2028. À ce moment-là, 100 % des locaux seront disponibles.
- Les locataires déjà installés à l'automne 2026 devront considérer les impacts et enjeux suivants jusqu'à l'été 2028 :
 - Pas d'accessibilité universelle au bâtiment
 - Pas de climatisation centrale (unités de fenêtre possibles)
 - Pas de services alimentaires
 - Installation temporaire et déménagement possible sur un autre étage, pour faciliter la cohabitation communautaire interne (compatibilité des publics, des missions...)
 - Travaux électromécaniques dans les plafonds des locaux (mesures de mitigation seront mises en place) et autres interventions de mises en conformité
 - Circulation de travailleur-euses et de professionnel-les, bien que limitée et encadrée
 - Bruits et certaines nuisances liés aux travaux de rénovation
- La phase 3 concerne essentiellement les travaux réalisés à l'extérieur et se déroulera de l'été 2028 jusqu'à l'automne 2029 :
 - Changement des fenêtres
 - Gestion des eaux et bassins de rétention (stationnement)
 - Aménagement paysager et plan de verdissement

Il est à noter que cet échéancier est hypothétique et dépend entre autres des financements, mais aussi des conditions de chantier et du déroulement des travaux.



Grille tarifaire pour les baux longue durée

Entre l'automne 2026 et l'été 2028 : conditions particulières et tarif préférentiel

- ✓ Entre 20 \$ et 25 \$ du pi² selon les revenus
- ✓ Entre 4 \$ et 6 \$ du pi² de charges d'exploitation selon les revenus et le statut juridique
- ✓ Application de l'IPC

À l'été 2028, le coût au pi² et les charges d'exploitation augmenteront, mais resteront abordables comparé au prix du marché.

Ces tarifs sont toutefois sujets à changement et vous seront validés avant la signature de votre bail.

Échéancier et dates importantes

- Juin 2025 : appel aux dossiers de candidature pour la phase 1
- 15 août 2025 : dépôt des dossiers de candidature pour la phase 1
- Septembre 2025 : analyses des demandes et sélection
- Octobre 2025 : choix des locataires
- À partir de novembre 2025 : signature des baux
- Automne 2026 : emménagement des locataires au RDC du presbytère

Présentation de votre dossier de candidature

Le présent appel à candidatures cible uniquement les espaces du rez-de-chaussée du presbytère et de la rallonge, disponibles à l'automne 2026 (phase 1 du projet).

Les conditions préalables pour déposer votre dossier :

1. Avoir visité les lieux
2. Avoir pris connaissance des critères de sélection sur la Foire aux questions (FAQ) du CSP
3. Avoir rédigé une lettre d'intérêt formelle
4. Avoir échangé sur vos besoins avec la coordonnatrice du projet
5. Connaître les valeurs du CSP et y adhérer
6. Comprendre la nature et la vision du projet du Carrefour St-Pierre
7. Être partie prenante du projet et vouloir y participer activement pour assurer sa pérennité
8. Vouloir travailler en mutualisation et en collaboration pour développer un milieu de vie

Le processus de sélection une fois les conditions préalables remplies

1. Envoyer votre dossier complet à Carole Petitpierre : mstp@centrestpierre.org avant le 15 août 2025.
2. Il doit contenir :
 - a) 1 page
Mission, vision, valeurs, public, services, statut juridique, équipe interne et votre structure organisationnelle/gouvernance de votre organisme.
 - b) 2 pages
La liste détaillée de vos besoins pour chaque local :
 - Nombre, superficie et capacité nécessaire
 - Superficie idéale en pi²
 - Vocation (préciser)
 - Besoins en mobilier, TI, prises électriques, autres équipements...
 - Besoins en espaces de rencontre et fréquence
 - Particularités à connaître
 - c) 1 page
Vos autres besoins que ce soit en espaces, équipements, mobilier ou services et les améliorations locatives que vous souhaiteriez faire avec des estimations de coûts éventuels
 - d) Vos derniers états financiers signés 2023-2024 et 2024-2025
 - e) Votre planification stratégique et/ou plan d'action – de développement (si vous en avez)
 - f) Une lettre d'engagement signée par votre conseil d'administration attestant de sa volonté de signer un bail de longue durée 5 ans et plus.

Merci et au plaisir de vous avoir comme locataire à la Maison St-Pierre!

Carole Petitpierre
Coordonnatrice du projet de la Maison St-Pierre
mstp@centrestpierre.org
Tel. 514 524-3561 poste 4424